

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. de Mantes en Yvelines - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

I.U.T. de Mantes en Yvelines - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (12255)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T. de Mantes en Yvelines - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (12255)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	899	3

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Le dossier de candidature est examiné sur la base des résultats scolaires avec un intérêt particulier pour les matières scientifiques (mathématiques, sciences physiques et/ou enseignement technologique) ainsi que les matières de communication et d'expression (français et anglais).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir» permettant de caractériser l'autonomie, la capacité à communiquer, l'engagement, la motivation et les compétences méthodologiques du candidat.	Très important
Savoir-être	Appréciation établissement d'origine	L'appréciation émise par l'établissement d'origine/l'équipe pédagogique sur l'aptitude de l'étudiant à réussir dans notre formation ainsi que ses motivations et les atouts pour y réussir sont également considérés.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour l'apprentissage et le GC	Motivation pour la voie de l'apprentissage demandant une capacité de travail importante du fait de l'alternance entre séquences en entreprise et séquences à l'IUT (rythme soutenu).	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Projet professionnel du candidat	Tout document ayant trait au parcours du candidat et s'avérant d'importance quant au projet de formation et au projet professionnel; en adéquation avec la formation et montrant une certaine connaissance du milieu du génie civil.	Très important
	Réorientation	Pour les candidats en réorientation, reprises d'études, validation d'acquis tout document ayant trait à leur parcours.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	essentiel	pas d'éléments...	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un dossier peut être écarté du classement si :

Faibles résultats en **mathématiques**, en **sciences physiques**,

Appréciations négatives concernant le **sérieux**, la **motivation** ou la **participation**.

Taux de présence faible ou absences répétées non justifiées, traduisant un manque d'engagement.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux reposent essentiellement sur l'évaluation de chaque dossier par la commission d'examen, qui émet un avis en fonction des critères de sélection et en tenant compte des appréciations des enseignants du secondaire concernant le comportement. Étant donné que le BUT se fait uniquement en apprentissage, cette condition est primordiale pour l'acceptation du dossier. Un classement peut être établi en fonction du nombre de dossiers retenus par rapport à la capacité d'accueil de la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers les plus complets retiennent plus facilement l'attention. Il est conseillé aux candidats de travailler de manière régulière dans l'ensemble des matières avec une attention particulière dans les matières des blocs scientifiques et technologiques. Le projet de formation motivé doit être personnalisé et argumenté en montrant une bonne connaissance de la formation et une motivation réelle pour la spécialité demandée.

Définir le projet professionnel correctement pour éviter une éventuelle réorientation.

Soigner son CV et son dossier de candidature.

Préparer une lettre de motivation et l'adapter en fonction de la formation.

Signature :

Benoît PETIT,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Mantes en
Yvelines